

# PROCÈS-VERBAL Conseil de quartier de Val-Bélair Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 21 septembre 2022 à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5 et en visioconférence sur la plateforme Zoom

## SONT PRÉSENTS

M<sup>me</sup> Francine Dion Présidente
M. Jean Thibault Trésorier
M. Benoît Duchesne Administrateur
M. Maxime Falardeau Administrateur
M. Charles Gillespie Administrateur
M<sup>me</sup> Jane Hicks Administrateur
M. Stéphane Martin Administrateur

M<sup>me</sup> Bianca Dussault Conseillère municipale

#### **EST ABSENT**

M. Marc-André Ducharme Administrateur M. Sylvain Gaumond Administrateur

## **SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M<sup>me</sup> Dominique Gagnon Conseillère en consultations publiques
M<sup>me</sup> Marie Lagier Chef d'équipe aux consultations publiques

M. Louis Mongrain Conseiller en urbanisme à la division de la gestion

territoriale

7 citoyens sont présents à l'assemblée.

**IL Y A QUORUM** 



#### ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la septième séance régulière de l'année 2022 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 21 septembre 2022, à 19 h 30, en simultané à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence sur la plateforme Zoom.

| 1.  | Ouverture de l'assemblée  | 19 h 30 |  |
|---|---|---------|--|
| 2.  | . Lecture et adoption de l'ordre du jour  |         |  |
| 3.  | <ol> <li>Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier :         Avenue de l'Amiral – réduction du nombre de logements afin de diminuer la densité des immeubles à construire     </li> </ol> |         |  |
|   | <ul> <li>Présentation du projet de modification réglementaire</li> </ul>  |         |  |
|   | Questions et commentaires du public   |         |  |
|   | <ul> <li>Questions et commentaires du conseil de quartier</li> </ul>  |         |  |
|   | Recommandation du conseil de quartier   |         |  |
| 4.  | Démission de la secrétaire et élection d'une nouvelle secrétaire  | 20 h 05 |  |
| 5.  | 5. Période d'information de la conseillère municipale   |         |  |
| 6.  | 6. Période de questions et commentaires du public   |         |  |
| 7.  | Suivi des activités du projet de sensibilisation à la sécurité routière   | 20 h 50 |  |
| 8.  | Suivi du dépôt des résolutions de juillet   | 21 h 00 |  |
| 9. Résolutions reliées à la nouvelle conseillère en consultations publiques |   |         |  |
| 10. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 juin 2022                |   |         |  |
| 11. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 11 août 2022       |   |         |  |
| 12. Proposition de modification au calendrier des rencontres (décembre)     |   |         |  |
| 13. Information, correspondance et trésorerie                               |   | 21 h 15 |  |
|   | <ul> <li>Résolutions pour le secrétariat de soutien et<br/>pour le renouvellement annuel au Registraire des entreprises</li> </ul>  |         |  |
| 14  | . Varia   | 21 h 20 |  |
| 15. Levée de l'assemblée  |   |         |  |

# Francine Dion Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :

Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Téléphone : 418-641-6411, poste 8152, dominique.gagnon2@ville.quebec.qc.ca

#### 22-09-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 30, M<sup>me</sup> Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

## 22-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Jean Thibault, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. *La proposition est acceptée à l'unanimité*.

22-09-03 Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier : Avenue de l'Amiral – réduction du nombre de logements afin de diminuer la densité des immeubles à construire

M. Louis Mongrain, conseiller en urbanisme à la division de la gestion territoriale, présente le dossier de consultation.

## **Résolution CQVB-22-CA-35**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M. Benoît Duchesne, de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le Règlement modifiant le règlement sur l'arrondissement de la Haute Saint-Charles sur l'urbanisme dans Val-Bélair (R.C.A.6V.Q.4) tel que révisé. La résolution est adoptée à la majorité.

## 22-09-04 Démission de la secrétaire et élection d'une nouvelle secrétaire

Le comité prend acte de la démission de la secrétaire M<sup>me</sup> Julie Labonté.

M. Jean Thibault propose d'agir en tant que secrétaire jusqu'à ce qu'un autre administrateur manifeste son intérêt.

## **Résolution CQVB-22-CA-36**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M. Stéphane Martin, de nommer M. Jean Thibault au poste de secrétaire du conseil de quartier de Val-Bélair. *La résolution est adoptée à l'unanimité.* 

## 22-09-05 Période d'information de la conseillère municipale

M<sup>me</sup> Bianca Dussault fait savoir que dans le dossier du développement du secteur de la rue de l'Etna, une couverture boisée de 5 mètres sera gardée par l'entrepreneur, ce qui permettra de préserver l'intimité des résidents et de conserver de la canopée dans ce secteur.

Concernant les travaux de la phase 2 pour l'aménagement d'un trottoir cyclo-piéton sur le viaduc de la route Sainte-Geneviève, elle mentionne que ceux-ci devraient se poursuivre jusqu'au 20 octobre prochain et qu'ils permettront de relier le quartier de Val-Bélair à celui de Loretteville et d'augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes.

Suivant l'étude de circulation réalisée sur la rue de la Joconde, M<sup>me</sup> Dussault fait savoir que les plaintes des citoyens étaient fondées puisque plus de 2 000 véhicules empruntent cette artère chaque jour. Un scénario présentant 4 options est en préparation afin de réduire de 50 à 60 % les passages dans cette rue. Chose certaine, elle mentionne qu'elle sera interdite au camionnage.

Elle invite la population à participer aux activités suivantes qui se tiendront dans le quartier prochainement :

- L'exposition du Cercle des fermières, le 30 septembre 2022, à la Bibliothèque Félix-Leclerc, dans le cadre des Journées de la culture;
- L'activité de sensibilisation à la sécurité routière organisée par le conseil de quartier, le 1<sup>er</sup> octobre 2022, dans le stationnement de l'Aréna des Deux Glaces;
- La course du Club de ski Le Blizzard, le 1er octobre 2022, sur le Mont-Bélair;
- La course à obstacles de la sécurité routière au Parc de la Chanterelle, le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

# 22-09-06 Période de questions et commentaires du public

Un administrateur partage une préoccupation que lui a partagée une citoyenne en lien avec la complexité des règles entourant l'affichage des commerces sur le boulevard Pie-XI. La conseillère municipale propose de lui écrire directement afin qu'elle puisse répondre aux questions et assurer le suivi adéquat.

Un citoyen s'informe sur la publication des projets de développement autorisés aux citoyens. M<sup>me</sup> Dussault rappelle que lorsqu'un projet est conforme à la règlementation, la Ville se doit d'accepter le projet proposé et n'est pas tenue de publiciser les permis émis. Elle invite les citoyens à consulter la carte interactive de la Ville de Québec pour connaître le zonage en vigueur dans leur quartier.

Une administratrice souhaite en apprendre davantage sur le projet qui est actuellement en cours près de l'usine de traitement des eaux dans le secteur de la rue du Golf. Les travaux vise

à rénover le poste de pompage afin d'assurer un approvisionnement en eau suffisant pour le secteur Nord de Val-Bélair.

Un citoyen revient sur les démarches faites depuis son intervention, à la séance du 21 juin dernier, au cours de laquelle il avait soulevé un problème de sécurité, particulièrement pour les cyclistes, en lien avec la bouche d'égout située sur l'accotement de la rue Montolieu. Il précise que, au cours de l'été, la situation s'est aggravée, obligeant les piétons et les cyclistes à circuler dans la rue. Il a fait une intervention au 311, a reçu une confirmation qu'un dossier avait été ouvert mais n'a pas eu d'autres nouvelles depuis. M<sup>me</sup> Dussault assurera un suivi de ce dossier.

Un citoyen signale un problème avec une borne fontaine qui coule en permanence. La conseillère municipale assurera le suivi requis pour régler le problème rapidement.

Un citoyen rappelle son expérience vécue l'hiver dernier avec l'entretien des rues qui n'était pas exécuté de manière satisfaisante. La conseillère municipale fait savoir que les contrats d'entretien sont donnés suite à un appel d'offres et qu'elle n'a pas le loisir de choisir les entrepreneurs. Toutefois, elle fera un suivi à cet égard auprès de l'administration.

Les administrateurs s'inquiètent de la densification du quartier et des problèmes de circulation, principalement sur le boulevard Pie-XI. La conseillère municipale fait savoir que l'étude de circulation requise depuis un certain moment a été réalisée mais que les résultats ne lui ont pas encore été présentés. Elle est consciente que, selon les normes, il n'est pas possible d'élargir le boulevard Pie-XI et que les problématiques se situent principalement pour circuler dans l'axe Nord-Sud de même que pour entrer et sortir de Val-Bélair. Il s'en suit un long échange entre les administrateurs qui partagent leurs préoccupations quant à l'absence d'une vision en transport pour le secteur Nord de la Ville. À cet égard, il pourrait être intéressant de demander au RTC de venir échanger avec les administrateurs pour comprendre le contexte et trouver des solutions envisageables.

## 22-09-07 Suivi des activités du projet de sensibilisation à la sécurité routière

La présidente invite les administrateurs et la population à participer à l'activité de sensibilisation à la sécurité routière prévue le 1<sup>er</sup> octobre 2022, de 11 h à 15 h. Cette activité gratuite, ouverte à tous, permettra notamment de visualiser les angles morts des véhicules lourds. À cette occasion, un véhicule de déneigement articulé, un camion muni d'une gratte, un autobus du RTC seront notamment sur place. Elle sollicite la collaboration des administrateurs pour aider au montage et au démontage du site.

Parmi les autres activités, aujourd'hui avait lieu la démonstration des angles morts des camions aux élèves de l'École de la Myriade. Les élèves ont beaucoup apprécié. Cette même activité se tiendra prochainement à l'École l'Orée-des-Bois, et à l'École de la Chanterelle.

Des pancartes à l'effigie d'un escargot pour sensibiliser la population à réduire la vitesse dans les secteurs scolaires ont été installées.

Enfin, la présidente a reçu les formulaires pour l'organisation d'activités en 2023. Il est suggéré d'entrer en contact avec l'École Jules-Émond et l'École l'Odyssée pour connaître leur intérêt à s'associer pour la prochaine année.

## 22-09-08 Suivi du dépôt des résolutions de juillet

M<sup>me</sup> Dion fait savoir qu'elle s'est présentée au conseil d'arrondissement au début juillet, pour la présentation de la lettre ouverte du conseil de quartier concernant l'étalement urbain. Considérant le peu de temps qui lui a été octroyé pour présenter son dossier, elle s'est ensuite présentée à la séance du conseil d'administration du RTC.

# 22-09-09 Résolutions reliées à la nouvelle conseillère en consultations publiques

Suivant la nomination d'une nouvelle conseillère en consultations publiques, M<sup>me</sup> Dominique Gagnon, la résolution suivante est adoptée.

## **Résolution CQVB-22-CA-37**

Sur proposition de Mme Jane Hicks, appuyée par M. Benoit Duchesne, il est résolu que le conseil de quartier de Val-Bélair autorise Mme Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques à remplir et transmettre au nom de la présidente du conseil d'administration la version électronique, par Internet, de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## 22-09-10 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 juin 2022

#### Résolution CQVB-22-CA-38

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Stéphane Martin, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2022 tel que rédigé. La proposition est acceptée à l'unanimité.

En suivi, la présidente informe les membres qu'elle n'a eu aucune nouvelle concernant le dossier du réaménagement de la Base de plein-air et la préservation du patrimoine.

Aussi, elle a participé, en début de semaine, à la Table de concertation vélo, au cours de laquelle la vidéo tournée l'année dernière dans le cadre de l'activité de sensibilisation à la sécurité routière a notamment été présentée.

## 22-09-11 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 11 août 2022

#### **Résolution CQVB-22-CA-39**

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M. Benoit Duchesne, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du 11 août 2022 tel que rédigé. La proposition est acceptée à l'unanimité.

## 22-09-12 Proposition de modification au calendrier des rencontres (décembre)

Une réunion est prévue au calendrier le 21 décembre 2022. Considérant la proximité avec la période des fêtes, il est proposé de la devancer au 14 décembre 2022.

## **Résolution CQVB-22-CA-40**

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Jean Thibault, de modifier le calendrier des séances afin de tenir la séance au 14 décembre 2022 au lieu du 21 décembre 2022.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

## 22-09-13 Information, correspondance et trésorerie

#### Trésorerie

Le solde du compte était de 6 568,00 \$ au 31 août 2022.

#### Résolution CQVB-22-CA-41

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M<sup>me</sup> Jane Hicks, d'autoriser le paiement d'un montant de 37 \$ (chèque # 228) au Registraire des entreprises du Québec, pour le renouvellement annuel de la cotisation.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

# **Résolution CQVB-22-CA-42**

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M<sup>me</sup> Jane Hicks, d'autoriser le paiement d'un montant de 95 \$ (chèque # 229) à M<sup>me</sup> Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de juin 2022.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Résolution CQVB-22-CA-43

Il est proposé par M. Stéphane Martin, appuyé par M<sup>me</sup> Francine Dion, d'autoriser le paiement d'un montant de 689,85 \$ (chèque # 227) à Lado lettrage, pour la conception des affichages pour l'activité de sécurité routière.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

| Aucun sujet n'est traité.   |                     |                           |  |  |
|---|---------------------|---------------------------|--|--|
| 22-09-15 Lo   | evée de l'assemblée |                           |  |  |
| À 21 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M <sup>me</sup> Jane Hicks, appuyée par M. Benoît Duchesne, de lever la séance. |                     |                           |  |  |
| Le procès-verbal est rédigé par M <sup>me</sup> Caroline Ouellet et révisé par M. Jean Thibault, secrétaire.                                |                     |                           |  |  |
| Signature autorisée   |                     | Signature autorisée       |  |  |
| Francine Dion   | n, présidente       | Jean Thibault, secrétaire |  |  |

22-09-14 Varia